

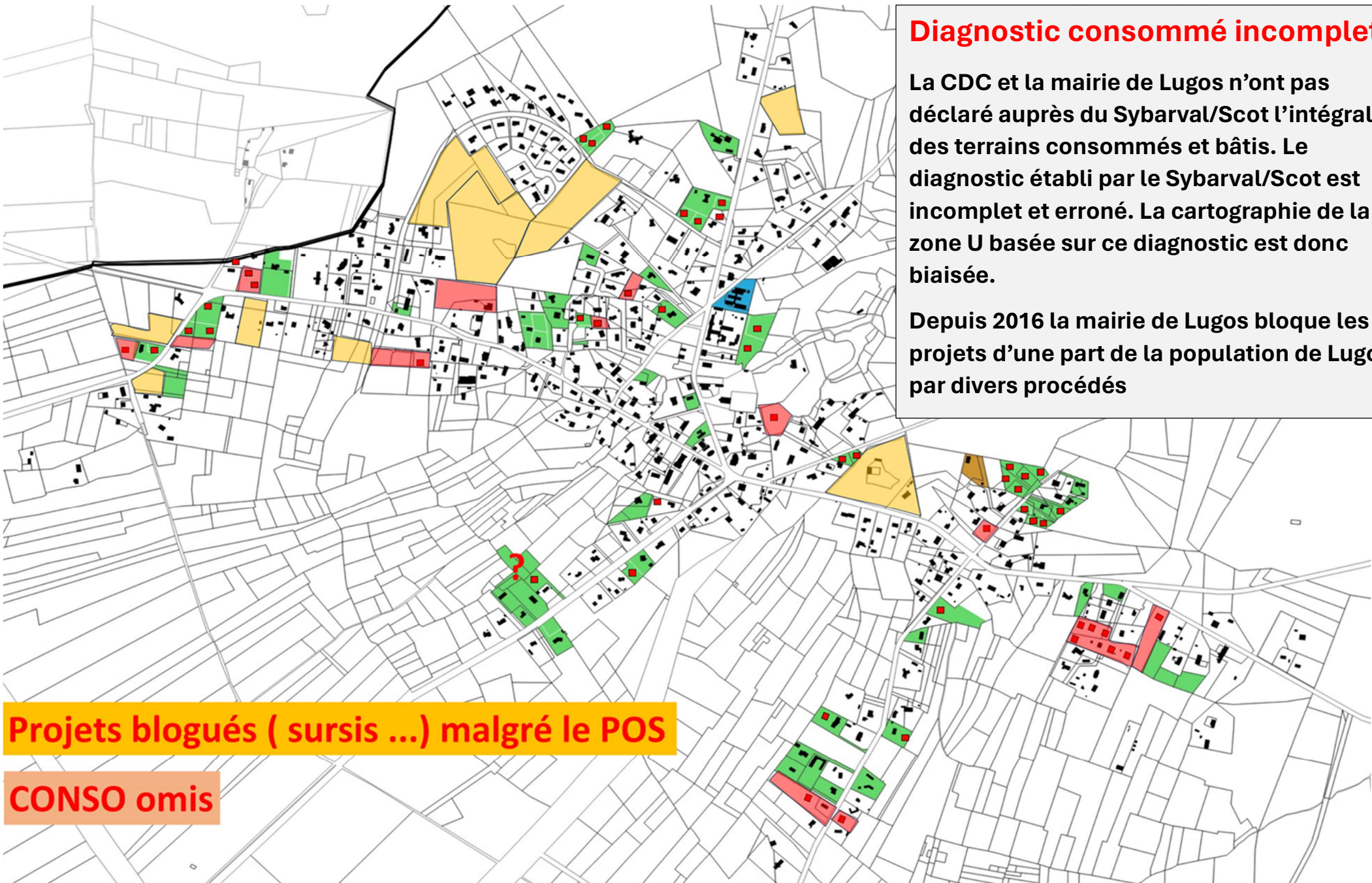
Diagnostic consommé incomplet

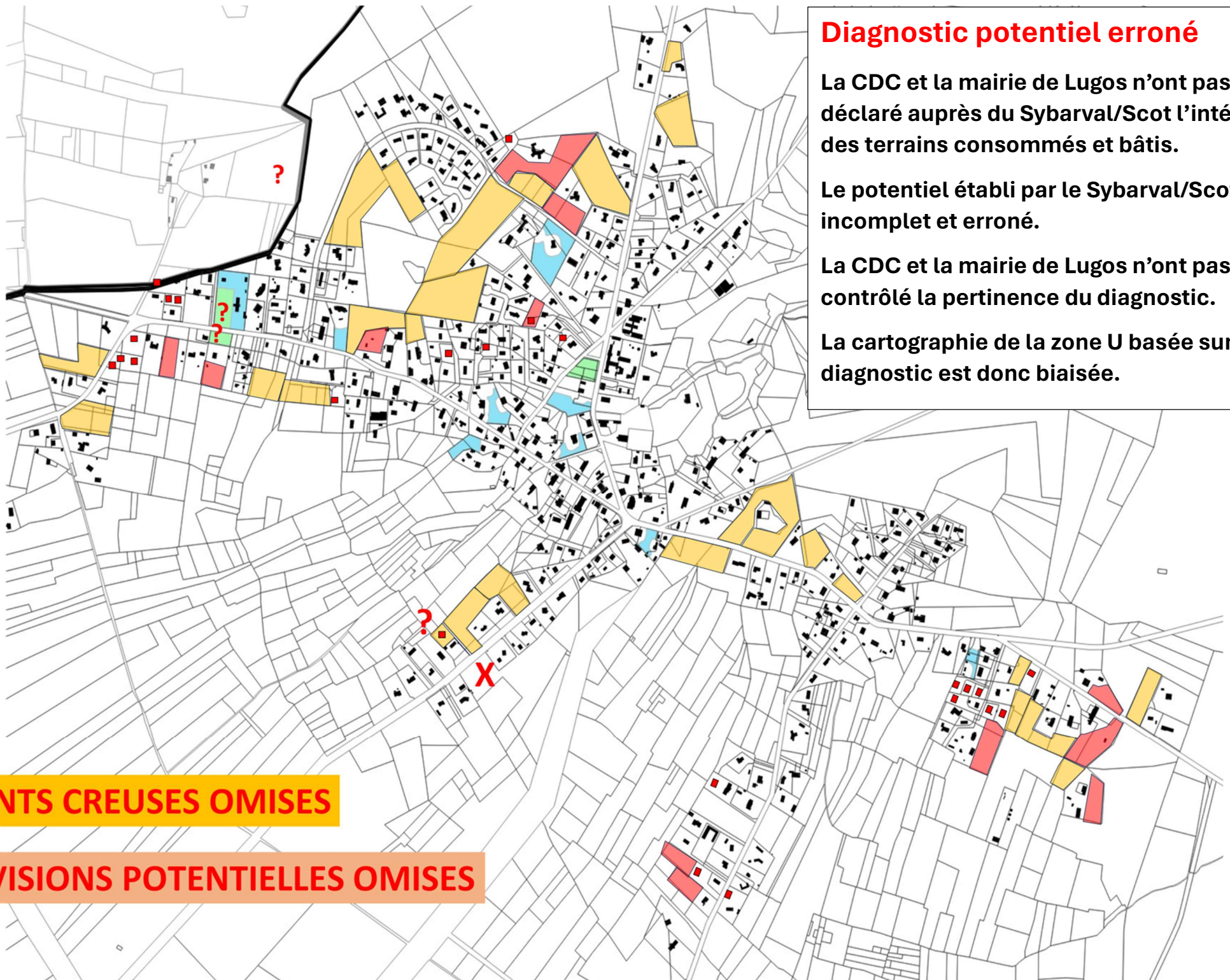
La CDC et la mairie de Lugos n'ont pas déclaré auprès du Sybarval/Scot l'intégralité des terrains consommés et bâtis. Le diagnostic établi par le Sybarval/Scot est incomplet et erroné. La cartographie de la zone U basée sur ce diagnostic est donc biaisée.

Depuis 2016 la mairie de Lugos bloque les projets d'une part de la population de Lugos par divers procédés

Projets bloqués (sursis ...) malgré le POS

CONSO omis





Diagnostic potentiel erroné

La CDC et la mairie de Lugos n'ont pas déclaré auprès du Sybarval/Scot l'intégralité des terrains consommés et bâtis.

Le potentiel établi par le Sybarval/Scot est incomplet et erroné.

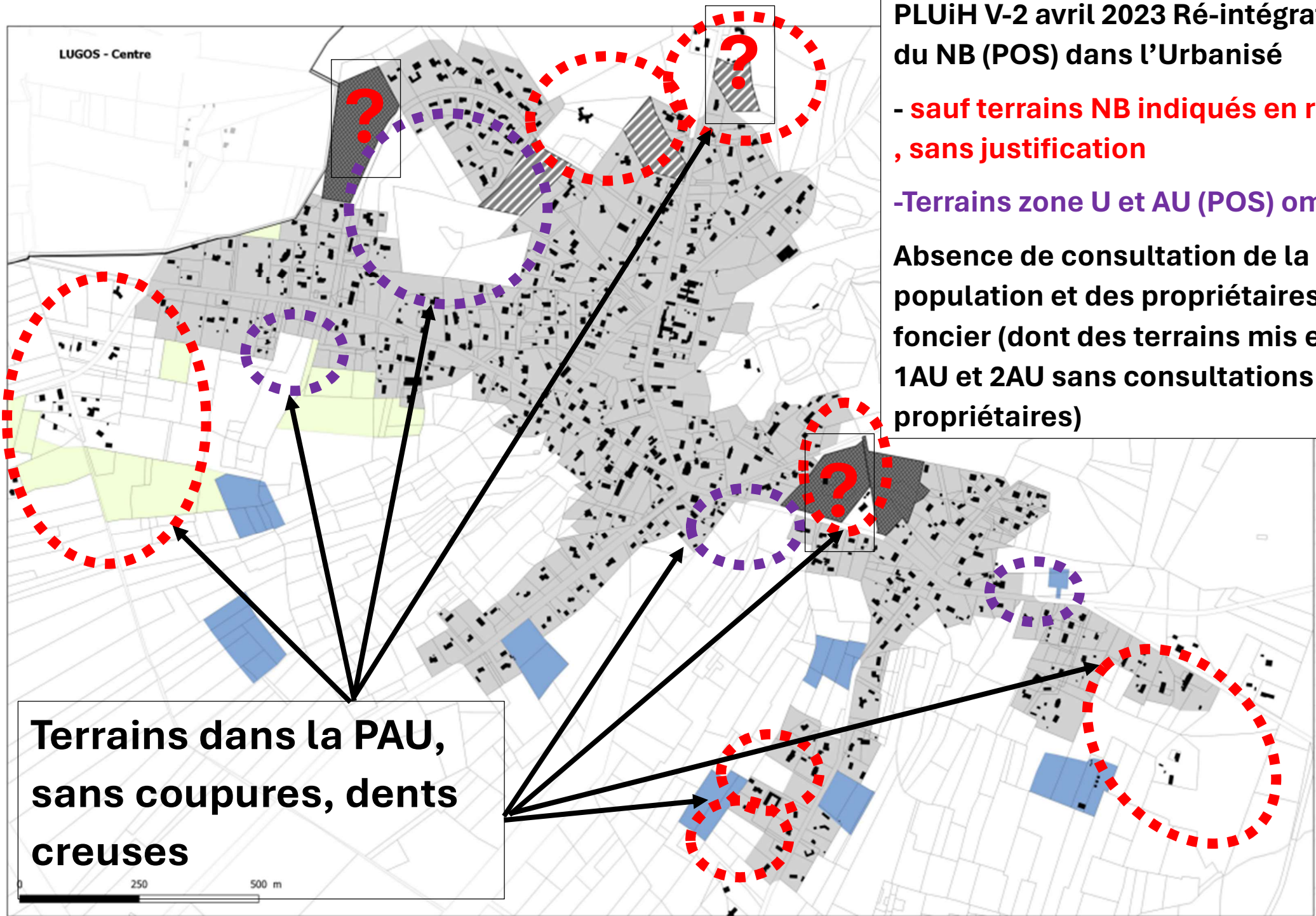
La CDC et la mairie de Lugos n'ont pas contrôlé la pertinence du diagnostic.

La cartographie de la zone U basée sur ce diagnostic est donc biaisée.

DENTS CREUSES OMISES

DIVISIONS POTENTIELLES OMISES

LUGOS - Centre



**Terrains dans la PAU,
sans coupures, dents
creuses**

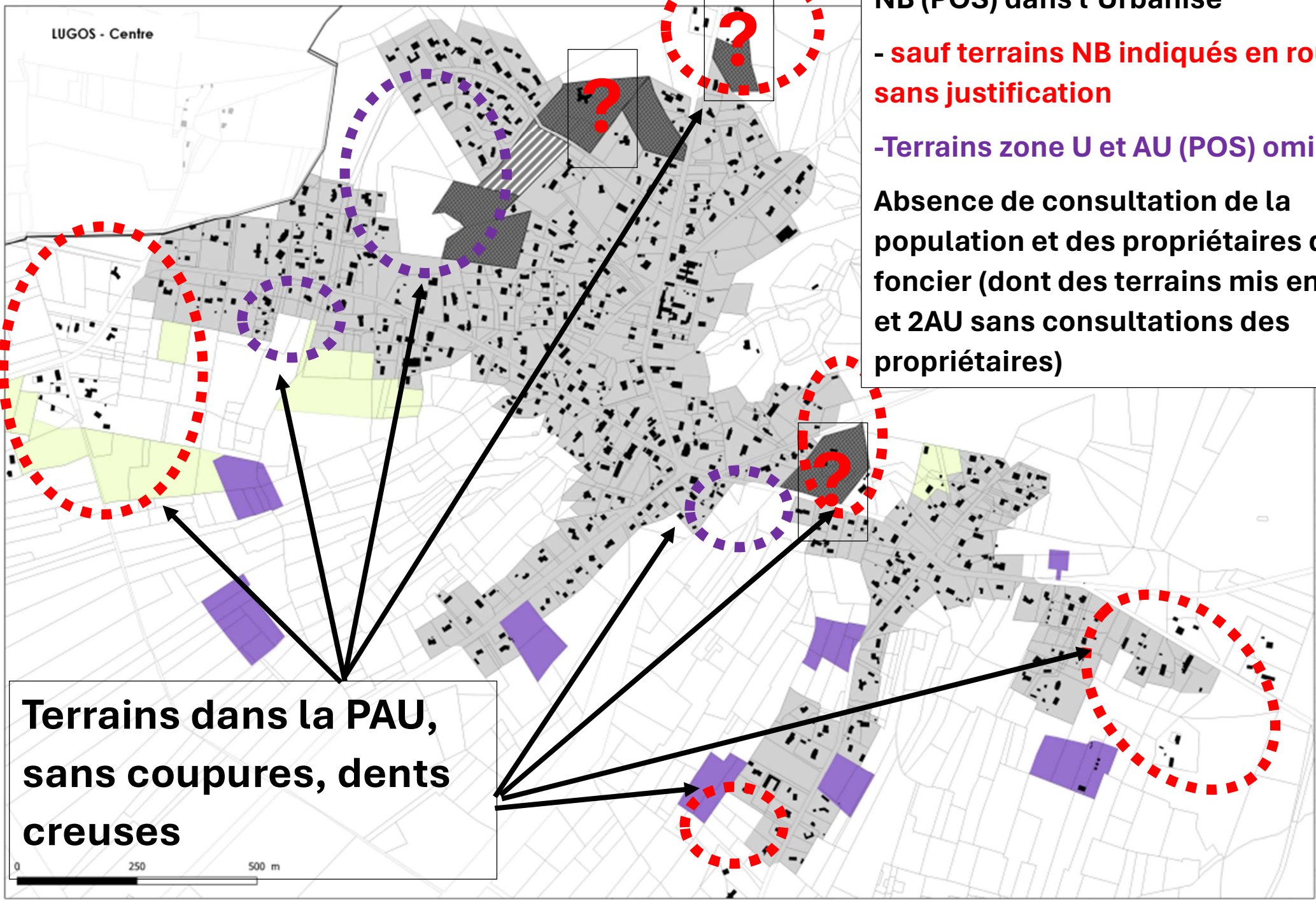
PLUiH V-2 avril 2023 Ré-intégration du NB (POS) dans l'Urbanisé

- **sauf terrains NB indiqués en rouge
, sans justification**

- **Terrains zone U et AU (POS) omis**

**Absence de consultation de la
population et des propriétaires du
foncier (dont des terrains mis en
1AU et 2AU sans consultations des
propriétaires)**

LUGOS - Centre



PLUiH V-3 oct 2023 Ré-intégration du NB (POS) dans l'Urbanisé

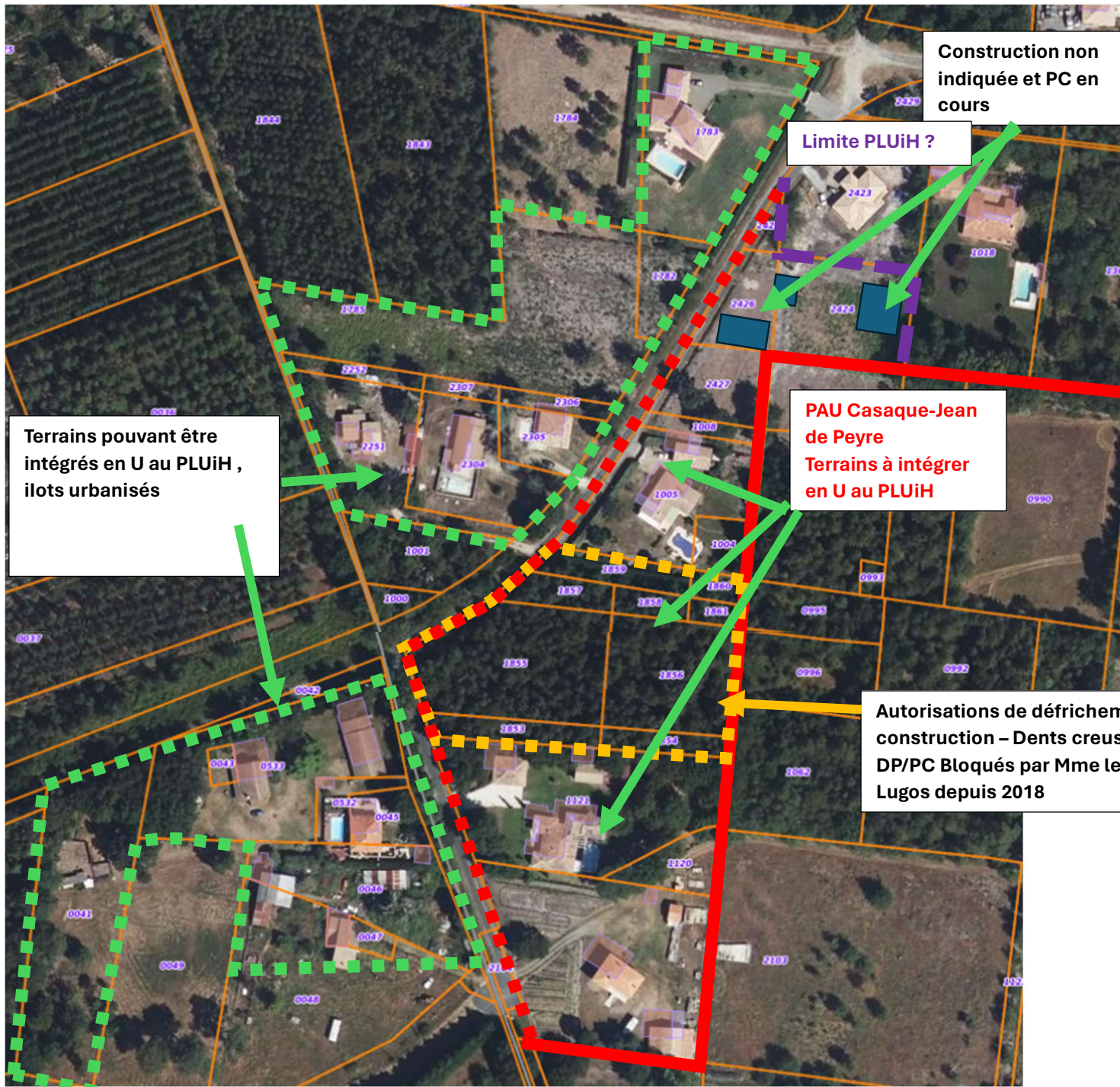
- sauf terrains NB indiqués en rouge , sans justification

-Terrains zone U et AU (POS) omis

Absence de consultation de la population et des propriétaires du foncier (dont des terrains mis en 1AU et 2AU sans consultations des propriétaires)

Terrains dans la PAU, sans coupures, dents creuses

0 250 500 m



Terrains pouvant être intégrés en U au PLUiH , ilots urbanisés

Construction non indiquée et PC en cours

Limite PLUiH ?

PAU Casaque-Jean de Peyre
Terrains à intégrer en U au PLUiH

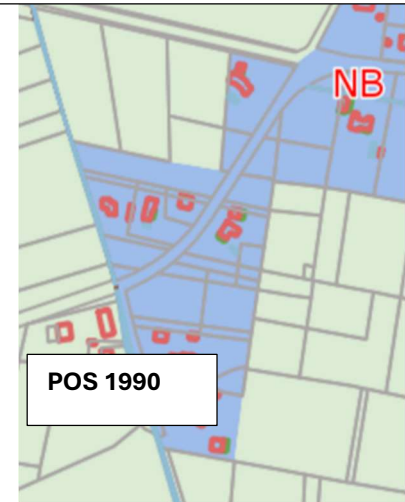
Autorisations de défrichement pour construction – Dents creuses DP/PC Bloqués par Mme le Maire de Lugos depuis 2018

Demandes d'intégration des parcelles incluses dans les PAU de LUGOS, règles urbanisme SCOT et RNU

- continuité d'urbanisme, pas de coupure d'urbanisme
- densité suffisante
- intégration des dents creuses
- densification de l'urbanisation, réduction du mitage
- déserte de la voirie et des réseaux
- faible emprise sur le sol, n'empiète pas sur la forêt

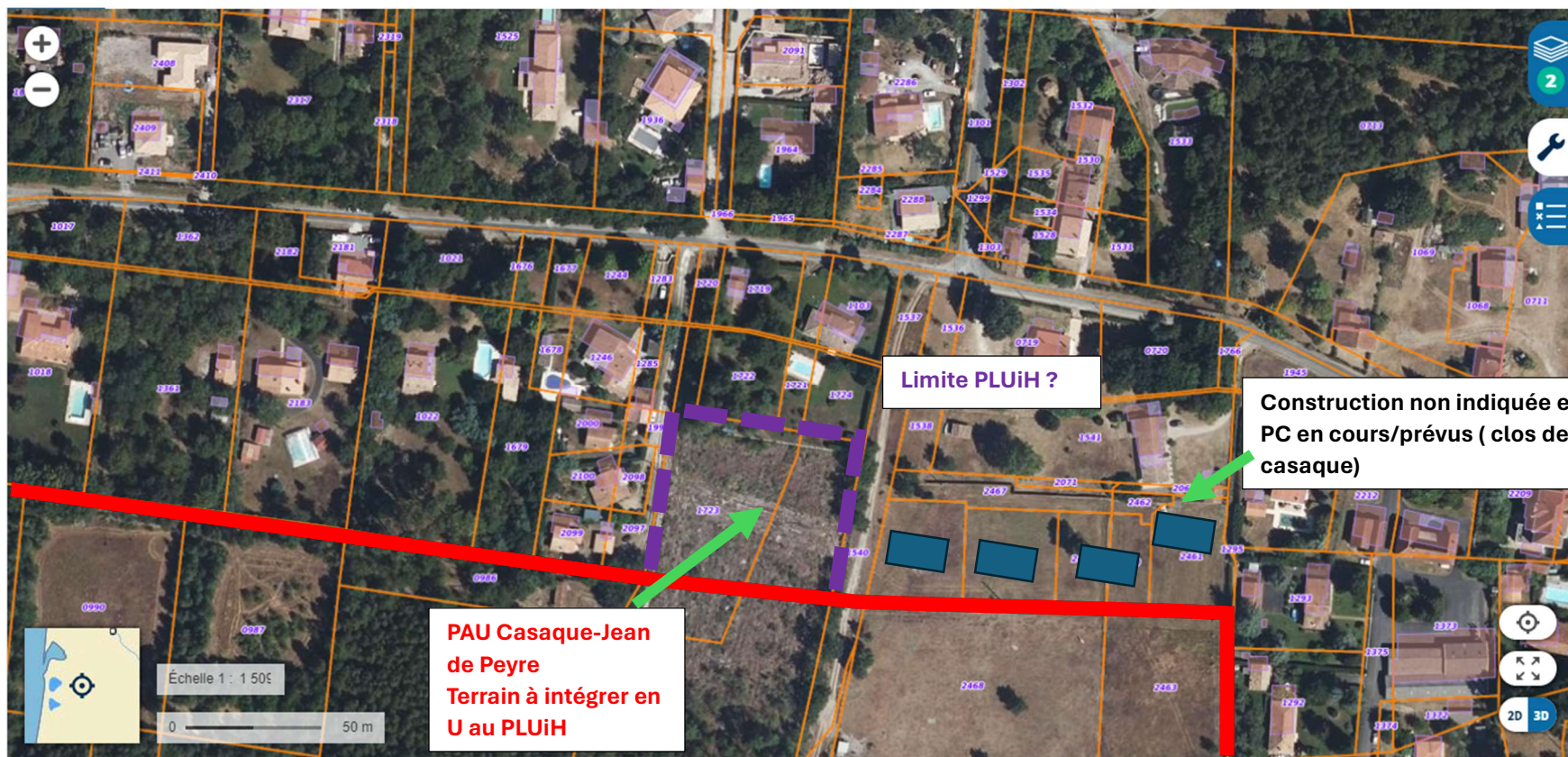
Le projet PLUiHv-3 omet des parcelles déjà construites, des dents creuses, des autorisations de défrichements pour construction, ne tient pas compte des continuités d'urbanisation

L'intégration de ces parcelles permettra aussi une réduction de la charge des OLD Obligations Légales de Débroussaillage



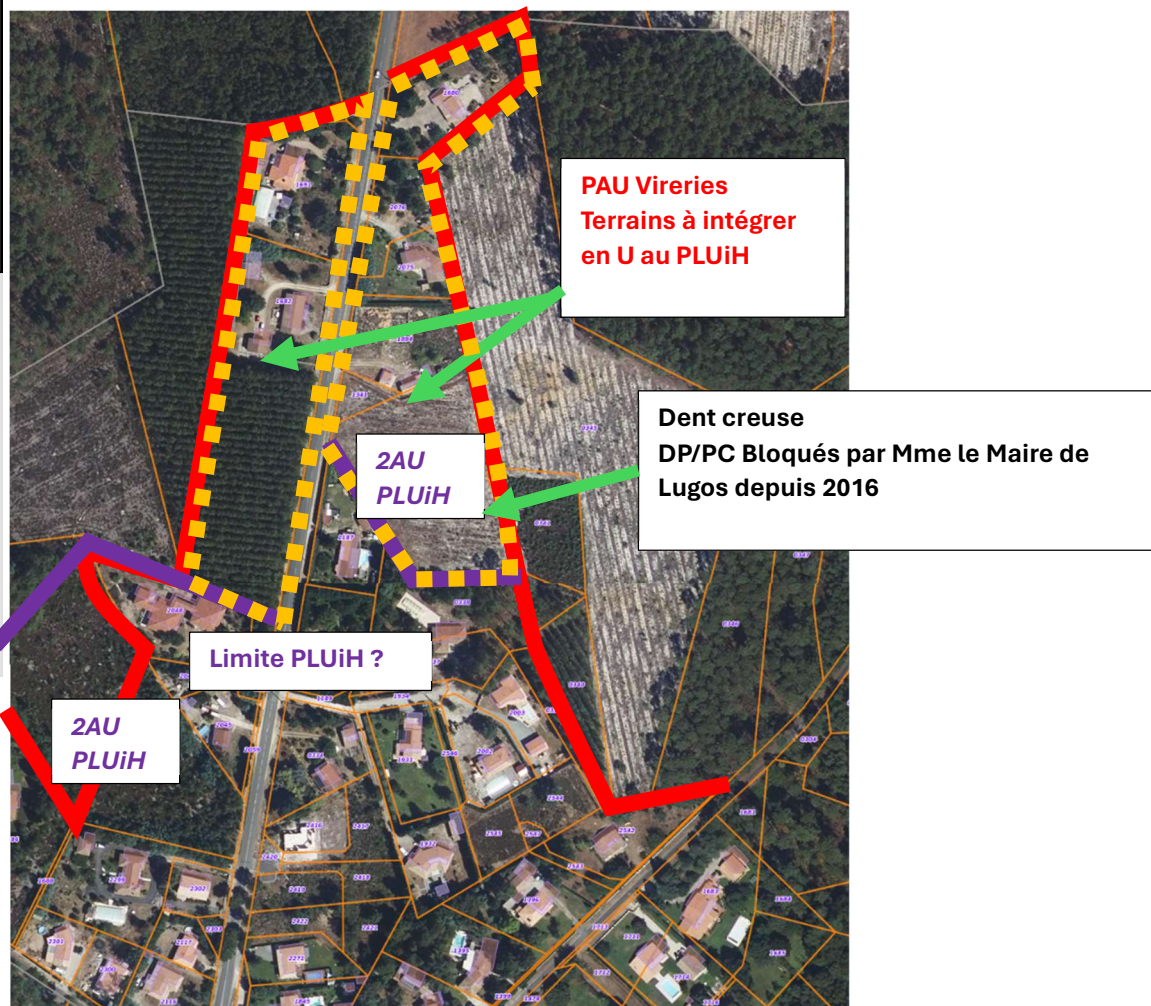
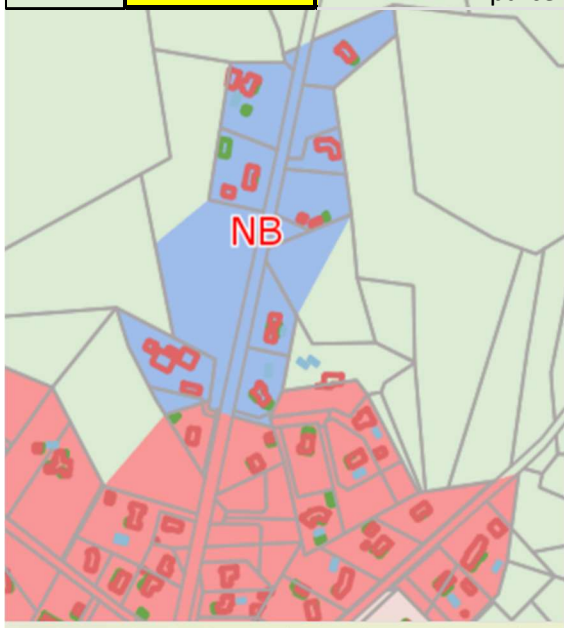
POS 1990

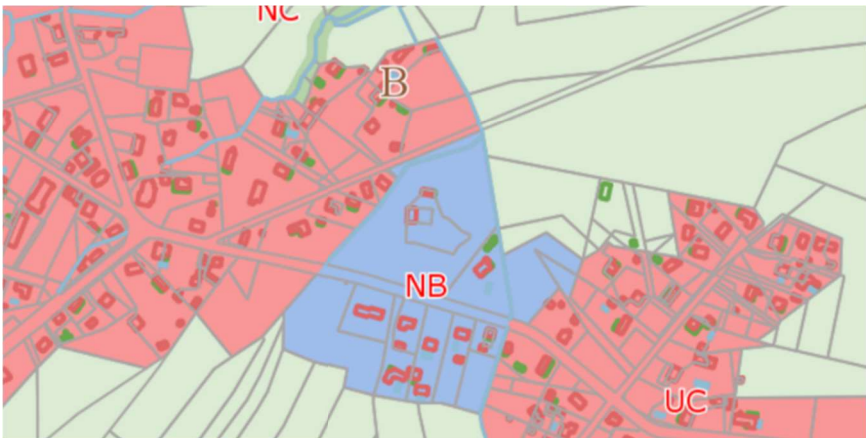
Commune de LUGOS			Commune de LUGOS			
Section	Ref parcelles	Justification	Section	Ref parcelles	Justification	
B	2424	Continuité PAU Casaque -Jean de Peyre, déjà bâties ou en cours, viabilisées, NB dans le POS 1990, omis dans le PLUiH	B	1783	Ilots urbanisés, déjà bâties, viabilisées, dents creuses NB dans le POS 1990, omis dans le PLUiH	
B	2425		B	1782		
B	2426		B	1785		
B	2427		B	2304		
B	2428		B	2305		
B	1008		Aucune justification de la part de la CDC et la mairie de Lugos étayant l'exclusion de ces parcelles de la zone U	B		2306
B	1005			B		2307
B	1004			B		2251
B	1120			B		1000
B	1121			B		1001
B	1853	Continuité PAU Casaque -Jean de Peyre, dents creuses, déservies par les réseaux, en bordure de voirie, autorisations de défrichement pour construction	B	0041	Aucune justification de la part de la CDC et la mairie de Lugos étayant l'exclusion de ces parcelles de la zone U	
B	1854		B	0042		
B	1855		B	0043		
B	1856		B	0533		
B	1857		B	0532		
B	1858		B	0045		
B	1859		Aucune justification de la part de la CDC et la mairie de Lugos étayant l'exclusion de ces parcelles de la zone U	B		0046
B	1860	B		0047		
B	1861					



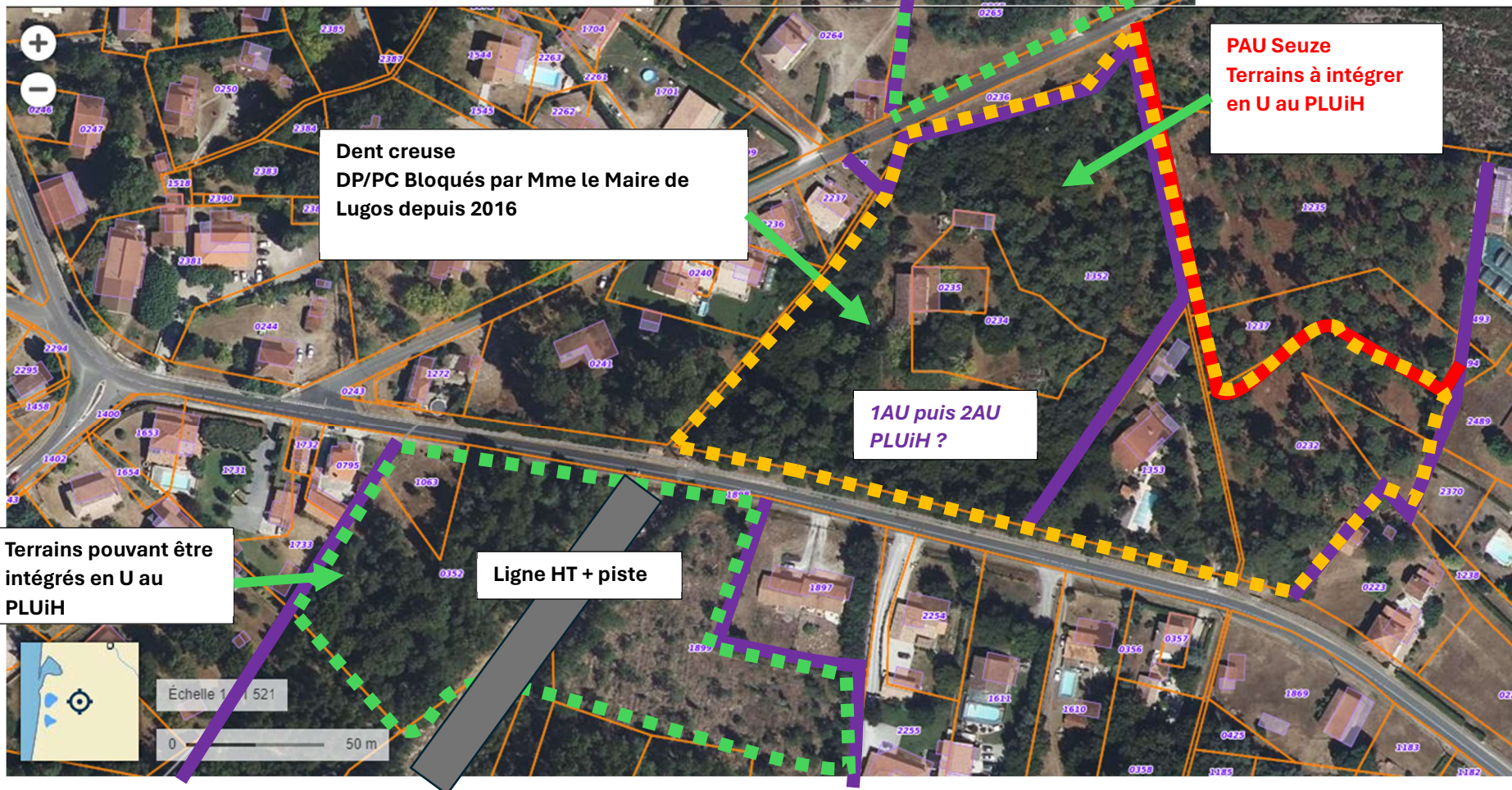
Section	Ref parcelles	Justification
B	1723	Continuité PAU Casaque accès à la voirie U dans le POS 1990, omis dans le PLUiH
B	1725-a	
		Aucune justification de la part de la CDC et la mairie de Lugos étayant l'exclusion de ces parcelles de la zone U

Commune de LUGOS		
Section	Ref parcelles	Justification
B	1680	Continuité PAU Vireries déjà bâties, viabilisées, NB dans le POS 1990, omis dans le PLUiH
B	2076	
B	2075	
B	1884	
B	1691	
B	1963-a	Aucune justification de la part de la CDC et la mairie de Lugos étayant l'exclusion de ces parcelles de la zone U
B		
B		
B		
B		
B	1341	Continuité PAU Vireries déjà bâties, viabilisées, NB dans le POS 1990, omis dans le PLUiH dent creuse, déservies par les réseaux, en bordure de voirie, projet de division et construction bloqué par Maire de Lugos, mis en 1AU puis 2AU sans concertation du propriétaire
B	0342	
B		
B		
B		
B		
B		
B		
B		
B		
B		Aucune justification de la part de la CDC et la mairie de Lugos étayant l'exclusion de ces parcelles de la zone U





Terrains pouvant être intégrés en U au PLUiH



Dent creuse
DP/PC Bloqués par Mme le Maire de
Lugos depuis 2016

1AU puis 2AU
PLUiH ?

Ligne HT + piste

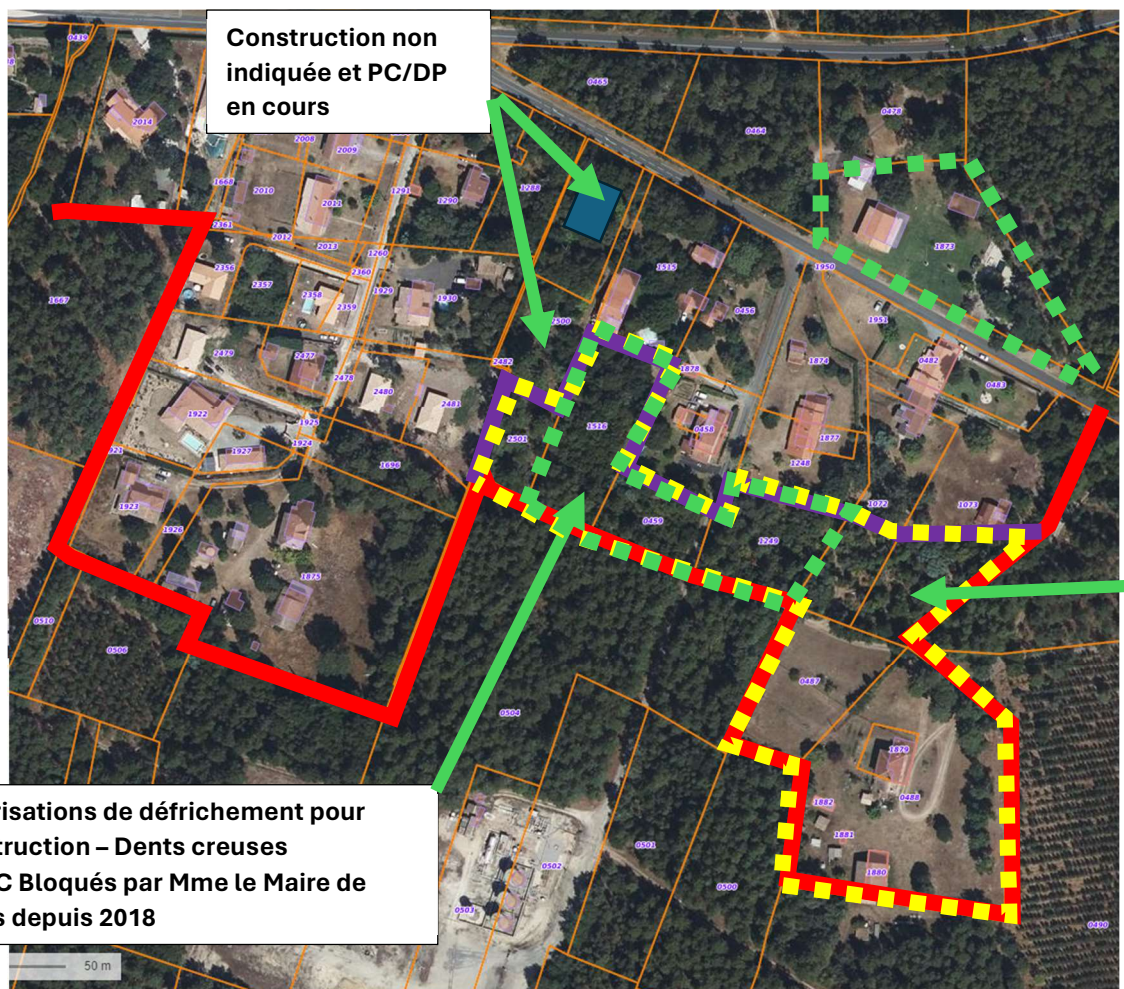
PAU Seuze
Terrains à intégrer
en U au PLUiH

Terrains pouvant être
intégrés en U au
PLUiH

Échelle 1 : 521
0 50 m

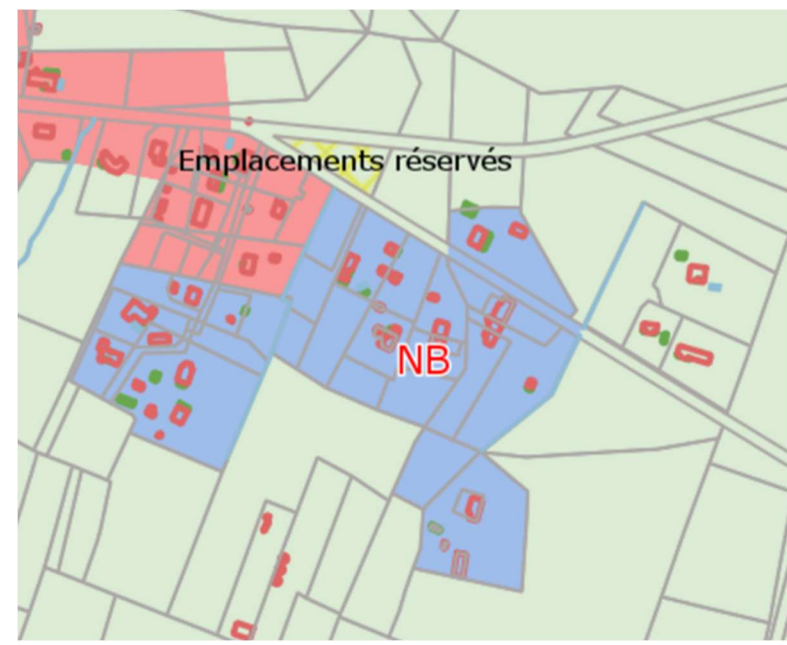
Commune de LUGOS		
Section	Ref parcelles	Justification
B	0265	Continuité PAU Vieu Lugos, parcelle coupée en 2 par PluiH, à intégrer intégralement déservies par les réseaux, en bordure de voirie, non boisée NB dans le POS 1990, omis dans le PLUiH
B	0236	Continuité PAU rte de Seuze déjà bâtie, viabilisée, NB dans le POS 1990, omis dans le PLUiH +dent creuse, déservies par les réseaux, en bordure de voirie, projet de division et construction bloqué par Maire de Lugos, mis en 1AU puis 2AU sans concertation du propriétaire
B	0234	
B	0234	
B	1352	
B	1353	Continuité PAU Vireries déjà bâties, viabilisées, NB dans le POS 1990, omis dans le PLUiH
B	0232	Aucune justification de la part de la CDC et la mairie de Lugos étayant l'exclusion de ces parcelles de la zone U
B	1238	
B		
B		

Commune de LUGOS		
Section	Ref parcelles	Justification
B	1063	Continuité PAU de Seuze déjà bâties, viabilisées, en bordure de voirie + dent creuse
B	352	
B	1898	U et NB dans le POS 1990, omis dans le PLUiH Dans PluiHv-2(avril 2023), livret 1,3, fausse étude environnementale et faux projet de lotissement pour placer ces terrains en réserve de biodiversité Aucune justification de la part de la CDC et la mairie de Lugos étayant l'exclusion de ces parcelles de la zone U
B	1899	



Construction non indiquée et PC/DP en cours

Autorisations de défrichement pour construction – Dents creuses DP/PC Bloqués par Mme le Maire de Lugos depuis 2018



PAU Brana-Treze
Terrains à intégrer en U au PLUiH

Commune de LUGOS		
Section	Ref parcelles	Justification
B	2501	Continuité PAU Brana- Treze, déjà bâties, viabilisées, en bordure de voirie, déservies par les réseaux
B	1516	
B	0459	
B	1249	
B	1072	+ dents creuses + autorisation de défrichement pour construction
B	1073	NB dans le POS 1990, omis dans le PLUiH
B	0487	
B	0488	Aucune justification de la part de la CDC et la mairie de Lugos étayant l'exclusion de ces parcelles de la zone U
B	1879	
B	1880	
B	1881	
B	1882	
	1873	

Terrains pouvant être intégrés en U au PLUiH

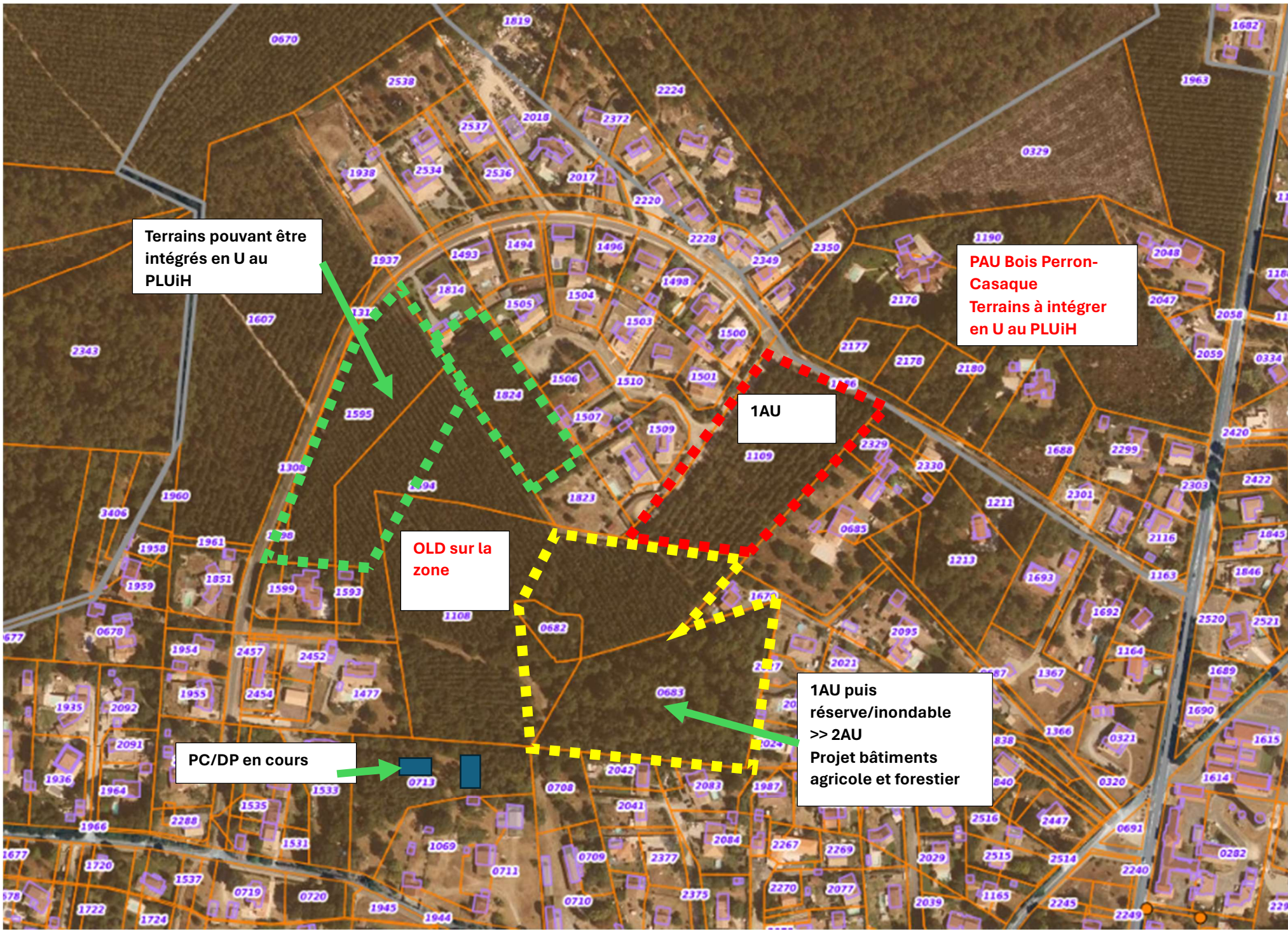
PAU Bois Perron-Casaque
Terrains à intégrer en U au PLUiH

1AU

OLD sur la zone

1AU puis réserve/inondable >> 2AU
Projet bâtiments agricole et forestier

PC/DP en cours

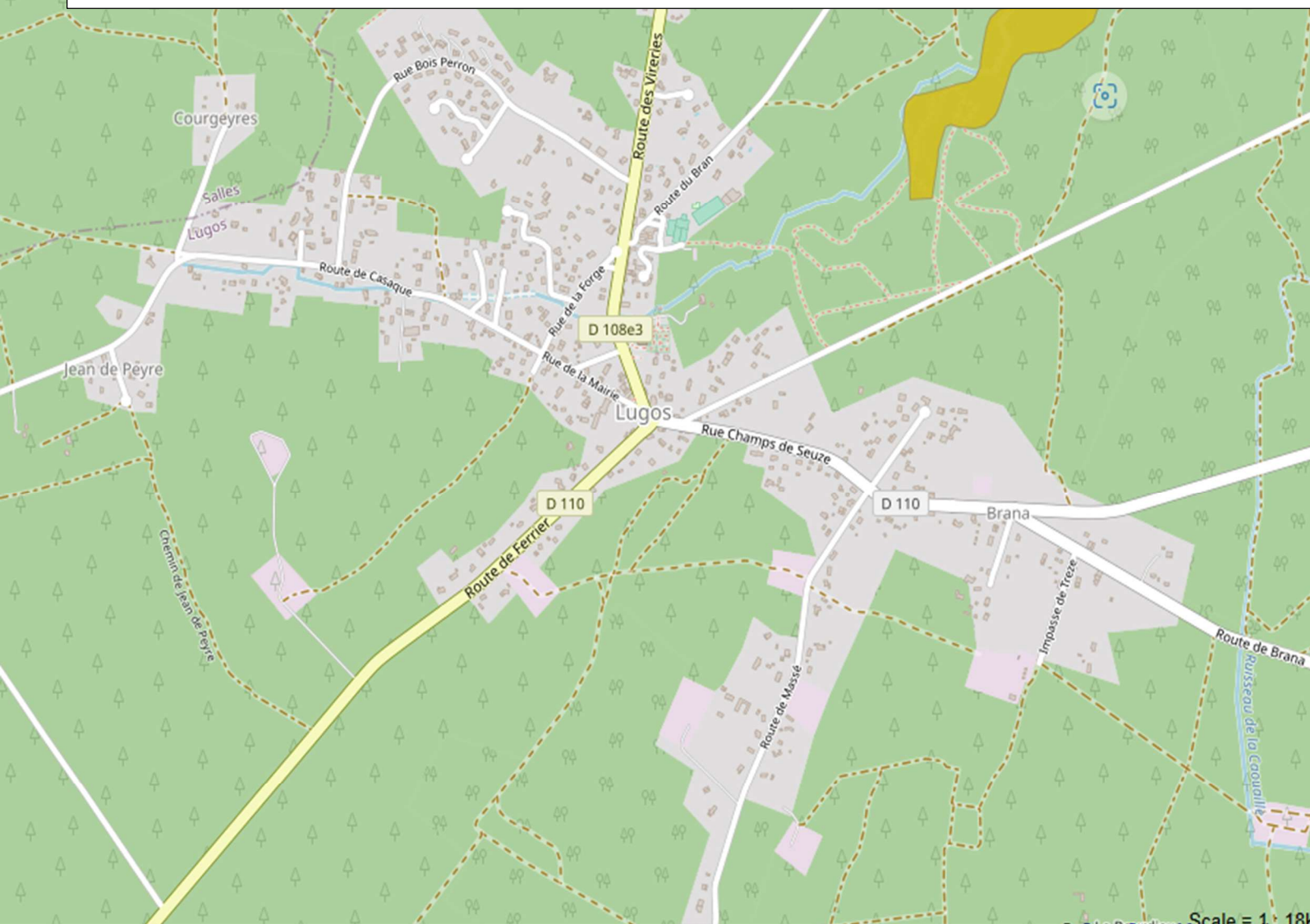


Commune de LUGOS		
Section	Ref parcelles	Justification
B	1595	Continuité PAU Bois-Perron - Impasse la Forge, dents creuses
B	1594-a	
B	1598	U et AU dans le POS 1990, omis dans le PLUiH
B	0683	Dans PluiHv-2(avril 2023), livret 1,3, fausse étude environnementale pour déclarer ces terrains en inondables et pour les placer en réserve de biodiversité
B	0682	
B	1108-a	Aucune justification de la part de la CDC et la mairie de Lugos étayant l'exclusion de ces parcelles de la zone U
B		
B		
B		
B		
B		0683 en AU POS 1990, puis redécoupé et en 1AU pour PLU et PLUiHV-1 (abandonnés), réserve de biodiversité avril 2023, puis placé en 2AU octobre 2023 pour empêcher projet bâtiments agricole et forestier

La cartographie Trame-Verte -Bleue du PLUiH est incohérente, inexacte et ne se base sur aucune étude de terrain. Ainsi des terrains ont été déclarés zones de biodiversité et couloirs de biodiversité au milieu des habitations actuelles, des voiries sont coupées et traversées par ces couloirs, alors que 200 m plus loin il n'y a plus d'habitation.

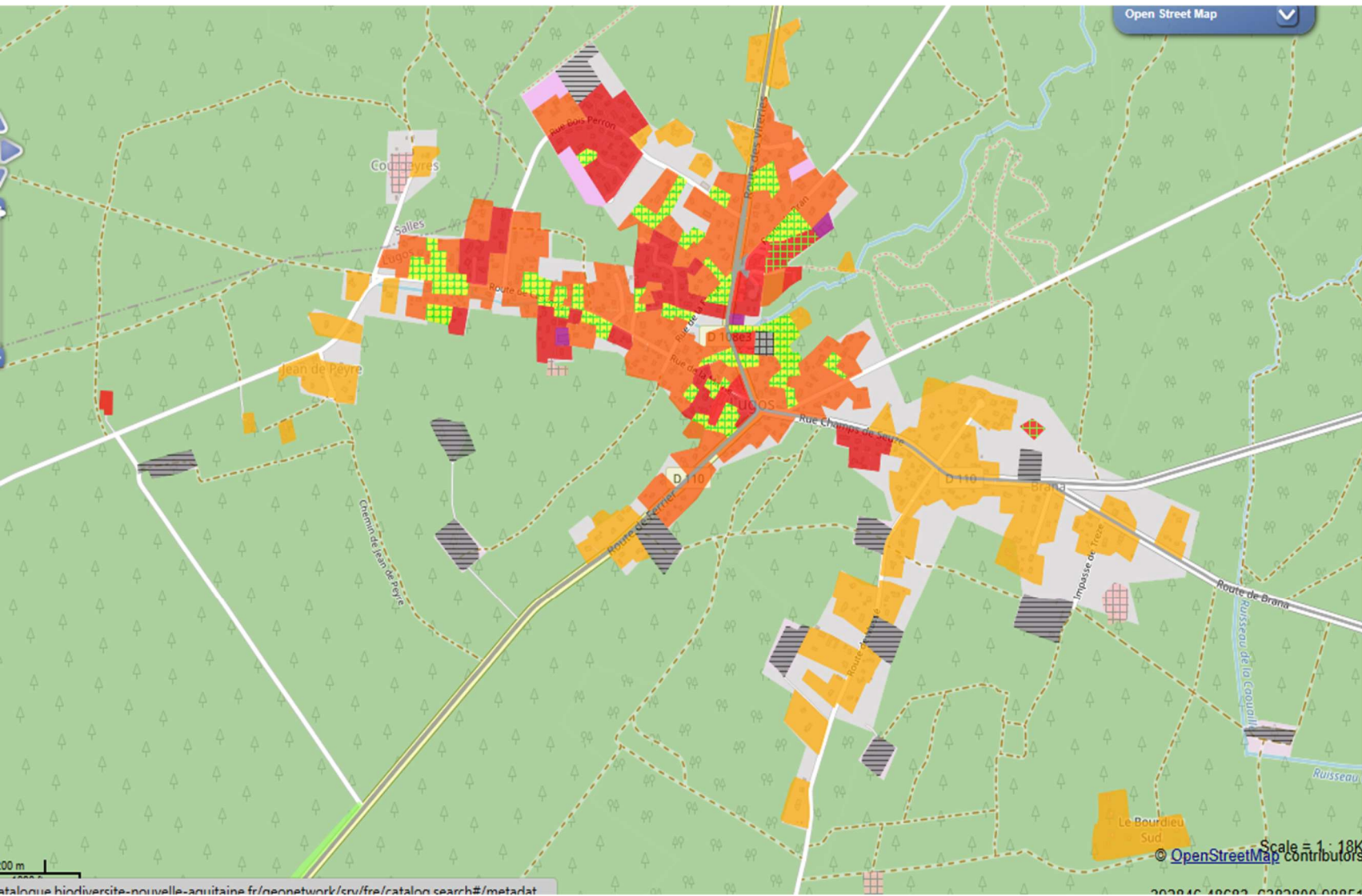
La CDC et la mairie de Lugos ne connaissaient pas et n'ont pas pris en compte la cartographie officielle du site national et régional Trame Verte Bleue (Aquitaine). Refus itérés de la mairie de Lugos de prendre en compte la TVB officielle.

[Trame Verte et Bleue en Nouvelle-Aquitaine \(tvb-nouvelle-aquitaine.fr\)](http://tvb-nouvelle-aquitaine.fr)



- cumulés pour la flore
- Enjeux spécifiques pour la flore
- Fraction supérieure des enjeux spécifiques pour la flore

- ▲ Faune (4)
 - ▲ Hotspots de biodiversité (4)
 - Enjeux cumulés pour la faune
 - Fraction supérieure des enjeux cumulés pour la faune
 - Enjeux spécifiques pour la faune
 - Fraction supérieure des enjeux spécifiques pour la faune
- ▷ Faune - Flore (4)
- ▷ Zonages environnementaux sur la connaissance de la biodiversité (3)
- ▲ Zonages environnementaux sur la protection de la biodiversité (14)
 - ▲ Protections réglementaires (8)
 - Réserves naturelles nationales 🌐
 - Réserves naturelles régionales 🌐
 - Arrêtés préfectoraux de protection de biotope 🌐
 - Réserves biologiques 🌐
 - Réserves biogénétiques 🌐
 - Sites inscrits 🌐
 - Sites classés 🌐
 - Lots et réserves de chasse (sur Domaine Public Maritime)
 - ▲ Protections issues d'un engagement international (3)
 - ZPS (Directive Oiseaux) 🌐
 - SIC (Directive Habitats) 🌐
 - Zones humides RAMSAR 🌐
 - ▲ Protections par maîtrise foncière (3)
 - Sites du Conservatoire du littoral 🌐
 - Périmètres d'intervention des Conservatoires d'Espaces Naturels
 - Espaces Naturels Sensibles (Vienne)
 - ▲ Autres éléments de connaissance et de qualification des espaces (25)
 - ▷ Masses d'eau et bon état (20)
 - ▷ Classement de protection et de restauration de la continuité (2)



- Emprises industrielles (hors emprises photo)
- Emprises commerciales
- Cimetières
- Emprises scolaires et/ou universitaires
- Emprises hospitalières

Source : © GIPATGeRi, © GIP Littoral Aquitain : Référentiel néo-aquitain d'Occupation du Sol (OCS) à Grande Echelle 2020, 2021.

Espaces verts artificialisés non agricoles

- Espaces verts urbains et périurbains publics c
- Jardins ouvriers
- Campings et caravanings
- Golfs
- Stades, équipements sportifs et équipements

Source : © GIPATGeRi, © GIP Littoral Aquitain : Référentiel néo-aquitain d'Occupation du Sol (OCS) à Grande Echelle 2020, 2021.

Zones urbanisées

- Tissu urbain dense
- Tissu urbain individuel groupé
- Tissu urbain dispersé
- Espace urbain individuel diffus
- Sièges d'exploitations agricoles et bâtiments

Source : © GIPATGeRi, © GIP Littoral Aquitain : Référentiel néo-aquitain d'Occupation du Sol (OCS) à Grande Echelle 2020, 2021.

Connaissance de la biodiversité

ZNIEFF 1

ZNIEFF 2

ZICO

▲ Zonages environnementaux sur la protection de la biodiversité (14)

▷ Protections réglementaires (8)

▲ Protections issues d'un engagement international (3)

ZPS (Directive Oiseaux)

SIC (Directive Habitats)

Zones humides RAMSAR

▷ Protections par maîtrise foncière (3)

▲ Autres éléments de connaissance et de qualification des espaces (25)

▷ Masses d'eau et bon état (20)

▲ Classement de protection et de restauration de la continuité écologique des cours d'eau (2)

Classement de protection de la continuité écologique des cours d'eau (liste 1)

Classement de restauration de la continuité écologique des cours d'eau (liste 2)

▷ Obstacles identifiés sur les cours d'eau (1)

▷ Etat des contextes piscicoles (1)

▷ Territoires de gestion (1)

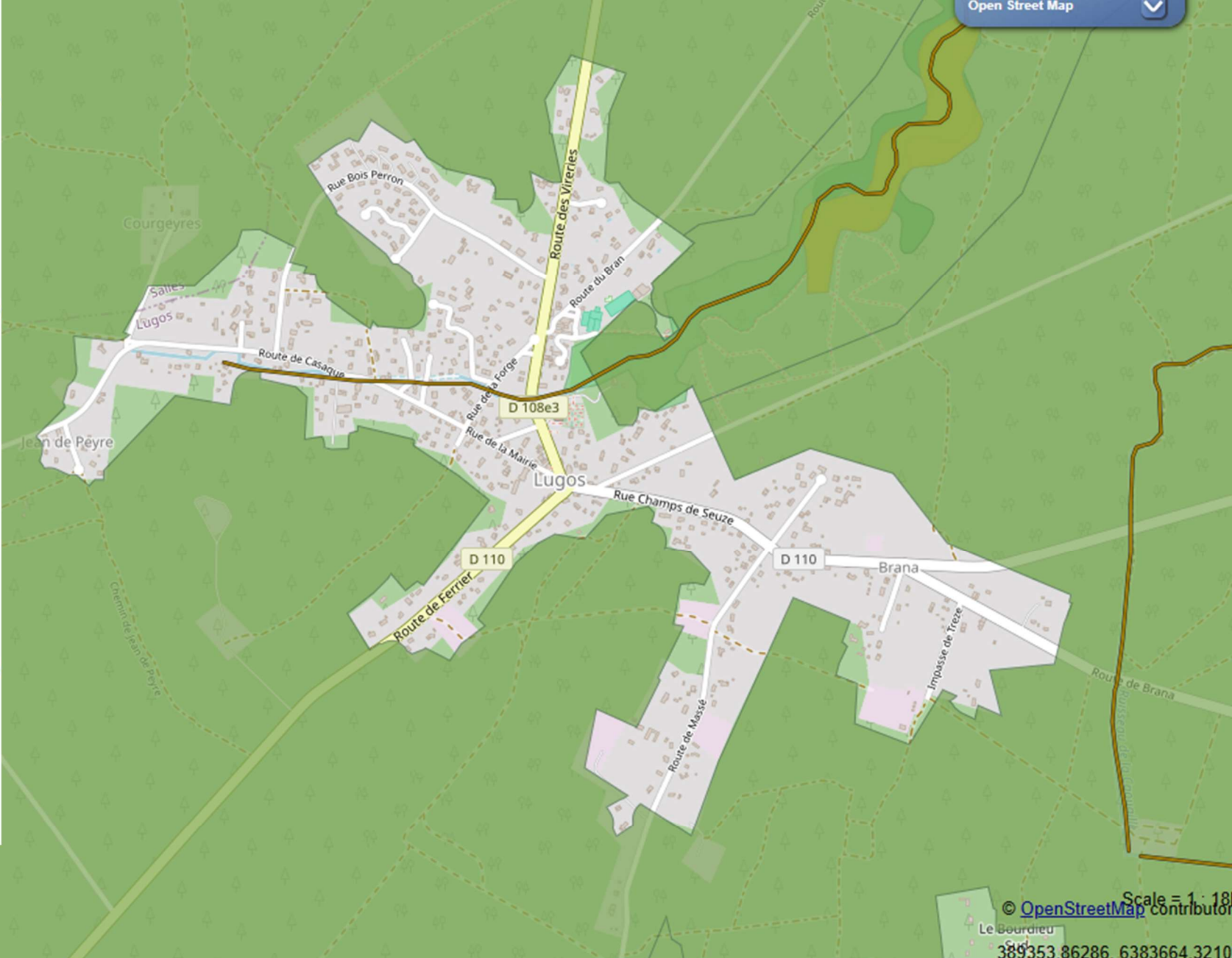
▷ Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) (46)

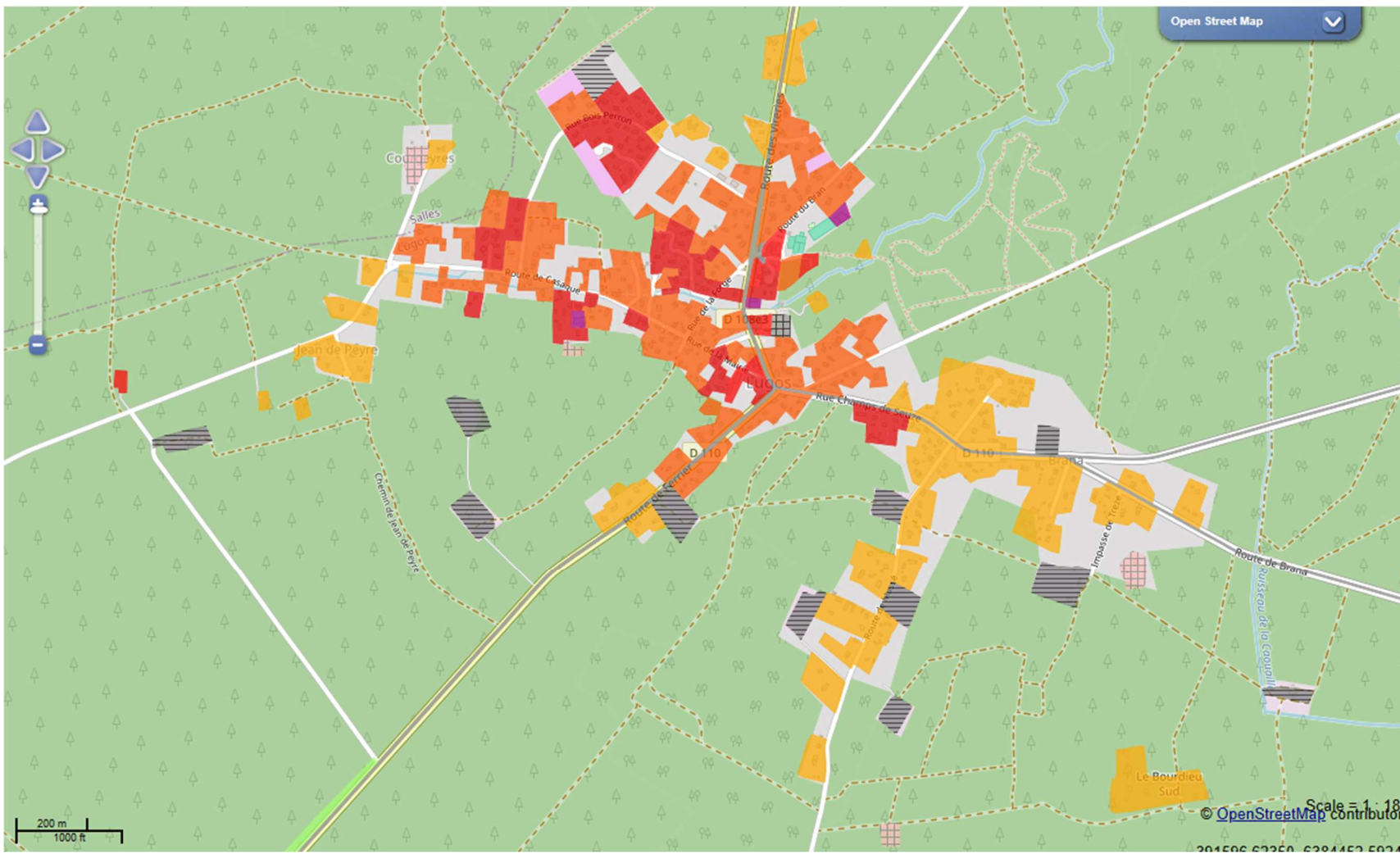
▲ Etat des lieux des continuités écologiques d'Aquitaine (5)

▲ Etat des lieux des continuités écologiques d'Aquitaine (5)

Réservoirs de biodiversité

Corridors écologiques





Couches sélectionnées

Mines, décharges et carrières

- Carrières
- Décharges et dépôts
- Chantiers

Source : © GIPATGeRi, © GIP Littoral Aquitain : Référentiel néo-aquitain d'Occupation du Sol (OCS) à Grande Echelle 2020, 2021.

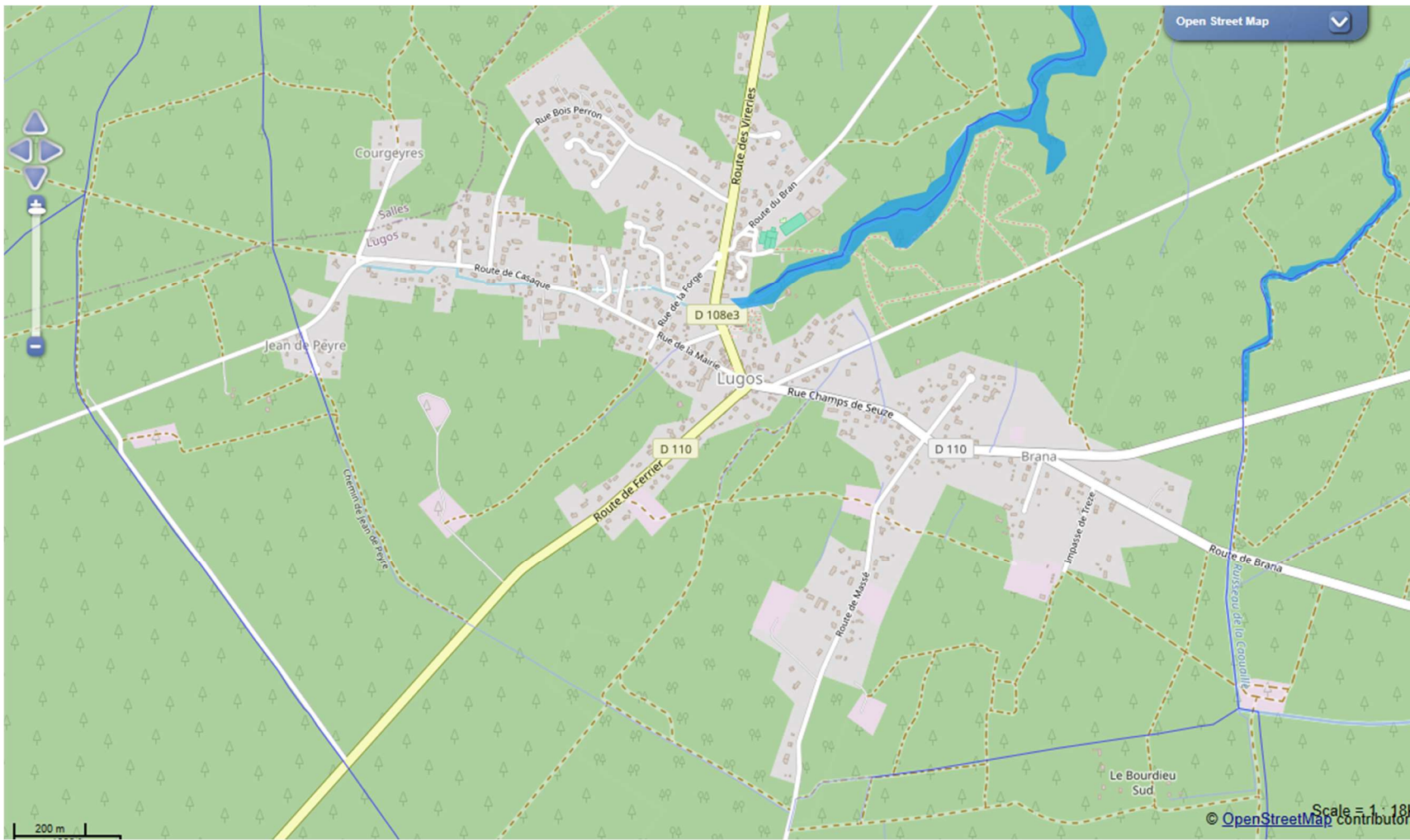
Zones industrielles ou commerciales et réseaux de communication

- Emprises industrielles (hors emprises phot)
- Emprises commerciales
- Cimetières
- Emprises scolaires et/ou universitaires
- Emprises hospitalières

Source : © GIPATGeRi, © GIP Littoral Aquitain : Référentiel néo-aquitain d'Occupation du Sol (OCS) à Grande Echelle 2020, 2021.

Zones urbanisées

- Tissu urbain dense
- Tissu urbain individuel groupé
- Tissu urbain dispersé
- Espace urbain individuel diffus
- Sièges d'exploitations agricoles et bâtimen



Couches sélectionnées

- Réseau hydrographique
 - Régime permanent
 - Régime intermittent

Source : © IGN RGE BD TOPO, 2015.
- Zones intertidales
 - Vasières
 - Herbiers marins à plantes vasculaires
 - Autres milieux sableux ou sablo-vaseux
 - Estran rocheux
 - Schorre

Source : © GIPATGeRI, © GIP Littoral Aquitain : Référentiel néo-aquitain d'Occupation du Sol (OCS) à Grande Echelle 2020, 2021.
- Milieux humides intérieurs
 - Milieux humides intérieurs (hors tourbières)
 - Tourbières

Source : © GIPATGeRI, © GIP Littoral Aquitain : Référentiel néo-aquitain d'Occupation du Sol (OCS) à Grande Echelle 2020, 2021.
- Zones humides
 - Zones humides

Source : © Multipartenariat (Service WMS Réseau Partenarial des Données sur les Zones Humides).

2020-009659	Défrichement pour lotissement pavillonnaire de 3 lots	Urbanisme, ouvrages, aménagements
2019-009118	Défrichement d'environ 0.58 ha pour création de 2 lots à bâtir	Urbanisme, ouvrages, aménagements
2019-009319	Défrichement d'environ 0,59 ha en vue de la construction de 3 maisons d'habitation	Agriculture et forêts
2020-010340	défrichement pour construire à lugos	Urbanisme, ouvrages, aménagements
2017-004869	Défrichement -4 lots à bâtir	Urbanisme, ouvrages, aménagements
2021-011563	Défrichement de 9,6 ha pour plantation de pin maritime à Lugos (33)	Agriculture et forêts

- ▶ Réouverture du ball trap club (2022-012504)
- ▶ Défrichement de 9,6 ha pour plantation de pin maritime à Lugos (33) (2021-011563)
- ▶ défrichement pour construire à lugos (2020-010340)
- ▶ Défrichement pour lotissement pavillonnaire de 3 lots (2020-009659)
- ▶ Défrichement d'environ 0,59 ha en vue de la construction de 3 maisons d'habitation (2019-009319)
- ▶ défrichement d'nivron 0.58 ha pour création de 2 lots à bâtir (2019-009118)
- ▶ Aménagements nautiques le long de la Leyre Commensacq (2019-008839)
- ▶ Défrichement de 23 ha pour mise en culture (2019-008215)
- ▶ Défrichement -4 lots à bâtir (2017-004869)
- ▶ Demande d'autorisation d'ouverture de travaux d'exploitation de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux à LUGOS (33) - autres - LUGOS (2016-00x940)
- ▶ Défrichement de 9 200m2 pour mise en culture de vignes (2016-002484)
- ▶ Projet de parc photovoltaïque lieu-dit "La potence et les Espiets Nord" - défrichement - LUGOS (2015-00x911)
- ▶ Défrichement d'1 ha pour implantation d'une maison individuelle et de batiments agricoles (2015-001325)
- ▶ Projet de cultures maraîchères et céréalières - défrichement - BELIN-BELIET (2013-00x671)
- ▶ Demande d'autorisation pour une activité agricole biologique - défrichement - LUGOS (2012-00x527)
- ▶ Elargissement de l'autoroute A63 entre SALLES et SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE - loi sur l'eau (2011-00xx15)

AMENAGEMENT URBANISME
AUTORITE ENVIRONNEMENTALE

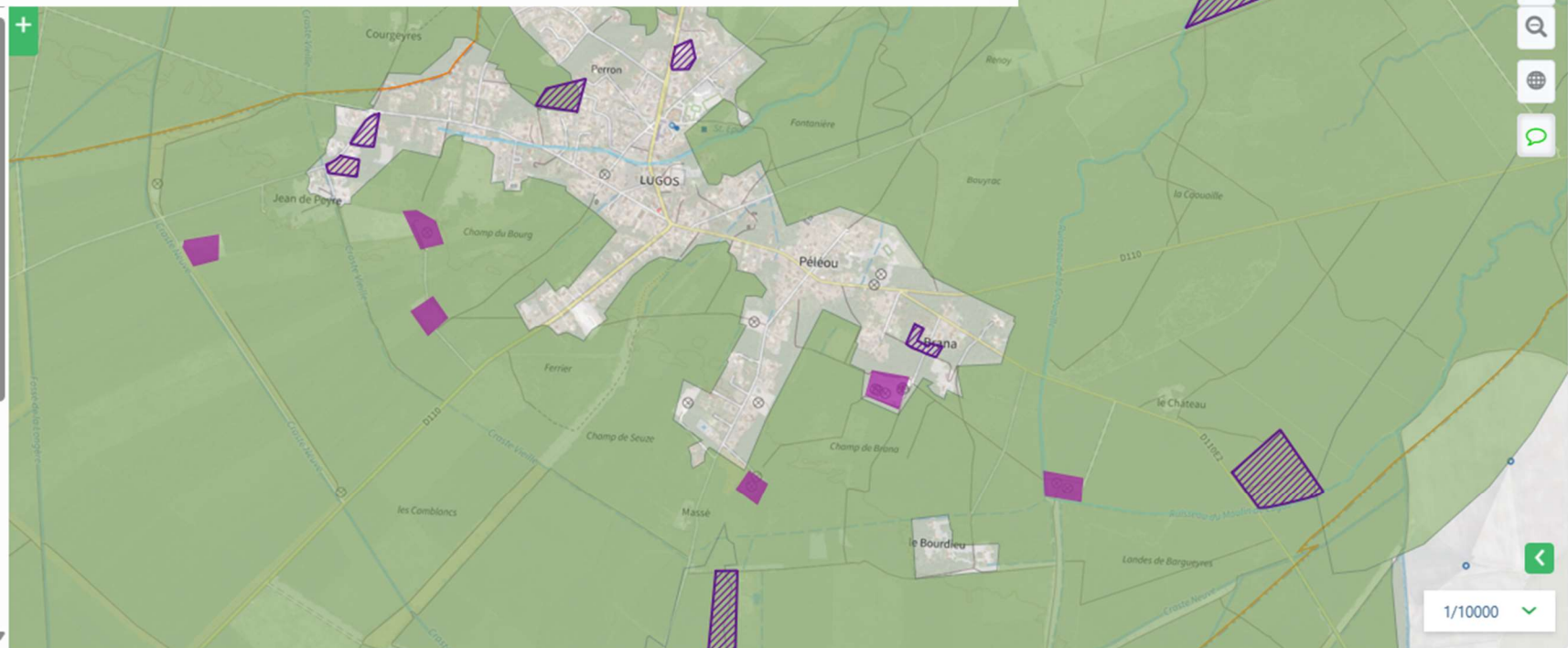
- Projets surfaciques
- ▨ Cas par cas

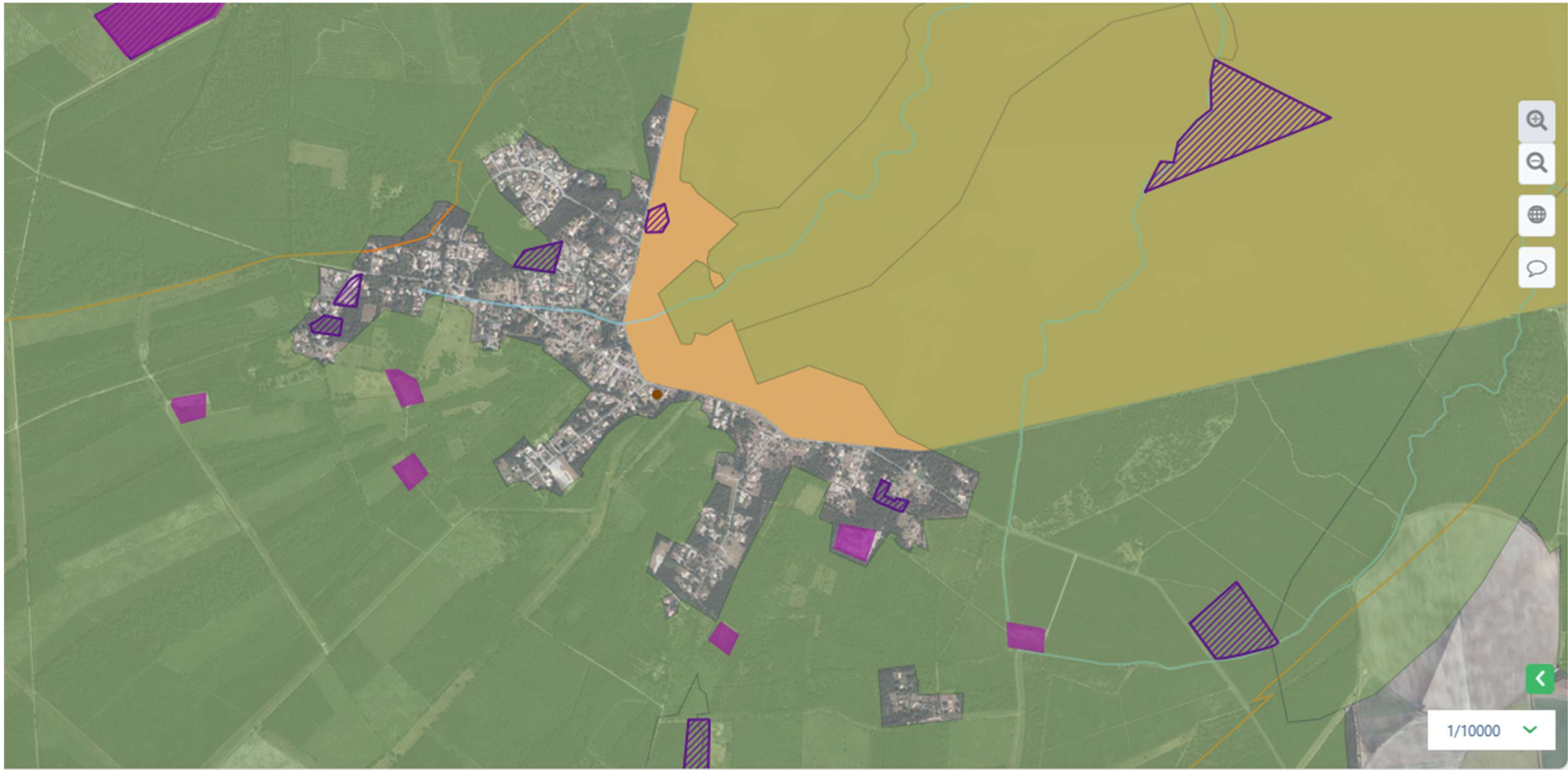
ZONAGES AMENAGEMENT

SRCE

Aquitaine - Etat des lieux continuités écologiques

- Nouvelle-Aquitaine : Etat des lieux des continuités écologiques régionales en Aquitaine - Ostacles à l'écoulement d...
- Nouvelle-Aquitaine : Etat des lieux des continuités écologiques régionales en Aquitaine - Réservoirs de biodiversité su...
- ▨ Nouvelle-Aquitaine : Etat des lieux des continuités écologiques régionales en Aquitaine - Cours





[Accueil](#) ? [Aide](#) [WMS](#)

Chercher une adresse

Open Street Map

ARB

Scale = 1 : 18K

© OpenStreetMap contributors

- ▷ Milieux habitats (82)
- ▷ Faune (147)
- ▷ Flore (40)
- ▷ Faune - Flore (4)
- ▶ **Gérer préserver restaurer (151)**
 - ▷ Protection réglementaire (14)
 - ▷ Protection par maîtrise foncière (8)
 - ▷ Protection conventionnelle (3)
 - ▷ Protection législative directe (2)
 - ▷ Protection au titre d'un texte international (3)
 - ▷ Autres espaces remarquables (3)
 - ▷ Labels (2)
- ▶ **Outil d'aménagement du territoire (69)**
 - ▷ Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) (18)
 - ▷ Schéma Régional de Cohérence Écologique (SRCE) (45)
- ▶ **Etat des lieux des continuités écologiques d'Aquitaine (6)**
 - Réservoirs de biodiversité
 - Corridors écologiques
 - Cours d'eau
 - Obstacles (linéaire)
 - Obstacles à l'écoulement des cours d'eau
 - Mailles de l'atlas d'état des lieux des continuités écologiques Aquitaine
- ▷ Éviter-Réduire-Compenser (2)
- ▷ Avis de l'Autorité Environnementale (6)
- ▷ Gestion de la ressource en eau (18)
- ▷ Gestion des milieux aquatiques (18)
- ▷ Gestion des poissons migrateurs (3)
- ▷ Acteurs (12)
- ▷ Autres thématiques (178)

Glisser-déposer vos données au format GeoJSON
[Comment convertir vos données?](#)

Site financé par la Région Nouvelle-Aquitaine :